
**RECUEIL DES AVIS ISSUS DE LA CONSULTATION
AUPRÈS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES**

Liste par ministère ou organisme

no	Ministères ou organismes	Direction ou service	Signataire : Nom, prénom	Date	Nbre pages
1.	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture	Denis Desrosiers	10 mars 2017	1 page.
2.	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture	Denis Desrosiers	7 septembre 2016	3 pages.
3.	Ministère de la Sécurité publique	Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Jacques Bélanger	7 septembre 2016	1 page.
4.	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	Direction régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Michel Gionest	8 août 2016	1 page.
5.	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	Direction de la planification et de la coordination	Marcel Grenier	8 septembre 2016	1 page.
6.	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Yves Berger	10 mars 2017	1 page.
7.	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Yves Berger	9 septembre 2016	2 pages.
8.	Ministère des Transports du Québec, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	Direction Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Jonathan St-Laurent	7 mars 2017	1 page.
9.	Ministère du Conseil exécutif	Secrétariat aux affaires autochtones, Direction des négociations et de la consultation	Olivier Bourdages Sylvain	9 septembre 2016	1 page.
10.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction de l'expertise en biodiversité	Line Couillard	16 mars 2017	1 page.
11.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction de l'expertise en biodiversité	Line Couillard	29 septembre 2016	1 page.
12.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction de l'expertise en biodiversité	Martin Joly	27 septembre 2016	1 page.

no	Ministères ou organismes	Direction ou service	Signataire : Nom, prénom	Date	Nbre pages
13.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction de l'expertise en biodiversité	Line Couillard	20 septembre 2016	2 pages.
14.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction de l'expertise hydrique. Service de l'hydrologie et de l'hydraulique	Jean Francoeur	23 septembre 2016	1 page.
15.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction des aires protégées	Agathe Cimon	5 octobre 2016	1 page.
16.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Marco Bossé	25 août 2016	2 pages.
17.	Pêches et Océans Canada	Gestion des écosystèmes. Région du Québec	Jean-Yves Savaria	14 mars 2017	2 pages.
18.	Pêches et Océans Canada	Gestion des écosystèmes. Région du Québec	Jean-Yves Savaria	31 août 2016	3 pages.
19.	Transports Canada	Affaires environnementales	Martin Petit	16 août 2016	1 page.



Québec, le 10 mars 2017

Monsieur Hervé Chatagnier
Directeur de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Deuxième avis sur la recevabilité de l'étude environnementale du programme décennal de dragage du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine (# 3211-02-298) – document questions-réponses

Monsieur,

En lien avec les secteurs de la pêche et de l'aquaculture commerciales, les modifications apportées à la section « aquiculture » par le consultant nous conviennent et sont conformes à la réalité actuelle.

L'étude est donc jugée recevable pour le secteur qui nous concerne.

En espérant le tout à votre convenance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur,



Denis Desrosiers

c. c. M. Charles-Olivier Laporte, MDDELCC



Le 7 septembre 2016

Monsieur Hervé Chatagnier
Directeur de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Avis sur la recevabilité de l'étude environnementale du programme décennal de dragage du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine (# 3211-02-298)

Monsieur,

En lien avec les secteurs de la pêche et de l'aquaculture commerciales, l'étude d'impact environnemental soumise pour examen est jugée recevable. Cependant, il est demandé au consultant d'apporter certaines mises à jour au texte, afin de le rendre conforme à la réalité.

Les commentaires de nos experts sont indiqués dans l'avis joint à cette lettre et peuvent être partagés au consultant.

En espérant le tout à votre convenance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur,

Denis Desrosiers

c. c. M^{me} Meggie Desnoyers, MAPAQ
M Charles-Olivier Laporte, MDDELCC

AVIS PROFESSIONNEL

REQUÉRANT : M. Hervé Chatagnier

OBJET : Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact environnemental

PROJET : Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine (Dossier 3211-02-298)

Les commentaires suivants concernent la section 2.2.3.5.1 Aquiculture.

L'information apportée concernant l'élevage de l'oursin aux Îles-de-la-Madeleine est erronée. Il n'y a aucun élevage d'oursins aux Îles-de-la-Madeleine, tant expérimental que commercial.

Voici des modifications à apporter au texte et qui reflètent plus la réalité à ce jour :

- « Cette pratique se déroule en milieu côtier ou lagunaire, *particulièrement* (...) » - remplacer le mot « *particulièrement* » par le mot « *dont* »;
- « Dans les dernières années, *sa production annuelle variait* entre (...) » - remplacer « *sa production annuelle variait* », par « *ses ventes annuelles variaient* »;
- « La prédation des canards est *un* facteur (...) » - remplacer le mot « *un* » par « *le* »;
- « *Dans le secteur de la lagune de Havre-aux-Maisons, quatre compagnies aquicoles sont répertoriées* (MAPAQ, 2012) » - remplacer par « *Dans le secteur de la lagune de Havre-aux-Maisons, trois compagnies aquicoles exploitant cinq sites sont répertoriées* ».

Le tableau 2,7 nécessite aussi quelques mises à jour :

- Remplacer le titre par celui-ci : *Compagnies œuvrant dans le secteur de la lagune de Havre-aux-Maisons.*

Nouvelles informations pour le tableau :

Compagnie	Espèces autorisées au permis	Espèces en élevage en 2016	Activité	Site
Culti-Mer inc.	Pétoncle, moule et huître	Pétoncle, moule et huître	Élevage	Centre de la lagune
Moules de Culture des Îles inc.	Moule et huître	Moule et huître	Élevage	Centre de la lagune
La Moule du large	Myes	Myes	Captage et ensemencement	Cap vert et Dune du Nord
La Moule du large	Moule et huître	Moule	Captage de naissain et élevage	Centre de la lagune

Avis

Dans l'optique où les commentaires ci-dessus seront pris en considération et que les mises à jour de l'information seront apportées par le consultant, ainsi qu'en lien avec le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales sous juridiction provinciale, l'étude d'impact environnemental soumise pour examen est jugée recevable en regard des champs de compétence pour lesquels nous sommes interpellés.

Réalisé par M^{me} Meggie Desnoyers avec l'appui de M. François Bourque.



Direction régionale de la sécurité civile et
de la sécurité incendie du Bas-Saint-Laurent
et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Rimouski, le 7 septembre 2016

Monsieur Hervé Chatagnier
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la
Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7



Objet : Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine (Dossier 3211-02-298)

Monsieur,

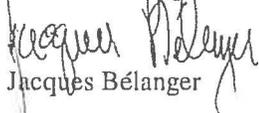
En réponse à votre correspondance du 25 juillet 2016 concernant le rapport principal transmis par le promoteur, à la suite du premier examen de recevabilité, le ministère de la Sécurité publique (MSP) a complété son analyse du projet de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine.

En ce qui concerne les éléments liés à notre mandat en vertu de la directive ministérielle du MDDELCC et de notre champ de compétence, soit la sécurité des personnes et des biens, nous estimons le projet comme étant recevable.

Pour toute demande de renseignements relatifs à ce dossier, vous pouvez rejoindre M. Marc Desrosiers au 418-360-8097 ou à l'adresse courriel suivante : marc.desrosiers@mSP.gouv.qc.ca

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur régional,


Jacques Bélanger

c. c. MM. Marc Morin, Service de l'analyse et des politiques, DGSCSI, MSP
Éric Houde, directeur des opérations, DGSCSI, MSP
Marc Desrosiers, conseillère en sécurité civile, DRSCSI 01-11, MSP



Direction régionale de la Gaspésie-
Îles-de-la-Madeleine

Chandler, le 8 août 2016

Monsieur Hervé Chatagnier
Directeur
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7



HC-6931

**Objet : Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime
de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine
V/Dossier : 3211-02-298 – N/Dossier : 6700-010-06704**

Monsieur,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a procédé à l'analyse du document soumis, à savoir si tous les renseignements demandés ont été traités de façon satisfaisante et valable dans le document.

Ainsi, une lecture attentive du document nous confirme que les préoccupations du MAMOT ont été prises en considération par le promoteur de façon satisfaisante et valable.

Par ailleurs, notre Ministère rappelle, d'une part, qu'il se préoccupe de l'intégration du projet aux enjeux d'aménagement véhiculés dans les outils de planification et de réglementation municipale et, d'autre part, que le projet devra être apprécié en regard des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire concernant, entre autres, la gestion de l'urbanisation et la protection et la mise en valeur des paysages.

Pour toute information eu égard à la présente, je vous invite à communiquer avec monsieur Rénauld Méthot, conseiller aux opérations régionales, au 418 689-5024.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le directeur régional,

pour Michel Gionest

Chandler
500-115, avenue Daigneault
Chandler (Québec) G0C 1K0
Téléphone : 418 689-5024
Télécopieur : 418 689-4823
www.mamot.gouv.qc.ca

Îles-de-la-Madeleine
Bureau 101
224, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1C7
Téléphone : (418) 986-6023
Télécopieur : (418) 986-6124

Le 8 septembre 2016

Monsieur Hervé Chatagnier
Directeur de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur,

Je donne suite à votre lettre du 25 juillet 2016 concernant la recevabilité de l'étude d'impact pour le programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine (3211-02-298).

Après analyse de tous les éléments reçus, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) considère que l'étude d'impact est recevable et qu'elle couvre les enjeux fauniques qui relèvent de ses champs de compétence. Si toutefois des projets de compensation sont demandés par d'autres instances, une consultation auprès du MFFP serait requise, afin d'évaluer si des autorisations en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune sont nécessaires. De plus, advenant que des modifications importantes soient apportées au programme de dragage et qui pourraient avoir des impacts sur la faune et les habitats, nous souhaitons être consultés.

Pour toute question concernant ce dossier, vos collaborateurs pourront communiquer avec M. Jean-Simon Fortin, responsable de ce dossier à la Direction de la planification et de la coordination, au 418 266-8171, poste 3121.

Veuillez accepter, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Marcel Grenier

MG/JSF/lc

HC-7327



Le 10 mars 2017

Monsieur Hervé Chatagnier
Directeur de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

V/Réf. : Dossier numéro 3211-02-298

**Objet : Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime
de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine**

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande du 21 février 2017 d'examiner la recevabilité de l'étude d'impact pour le projet cité en objet, la réponse du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a été transmise à monsieur Charles-Olivier Laporte, par courriel, le 7 mars 2017.

Ainsi, le Ministère recommande la recevabilité de l'étude. Toutefois, les coûts détaillés de chacune des solutions doivent être fournis par le promoteur à l'étape du BAPE.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur,



Yves Berger

YB/JSL/ml

Le 9 septembre 2016



HC-18107

Monsieur Hervé Chatagnier
Directeur
Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

V/Réf. : Dossier 3211-02-298

**Objet : Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime
de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine**

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 25 juillet 2016, voici les commentaires du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports concernant le projet mentionné ci-dessus.

Ce projet intéresse le Ministère, car il présente une opportunité de partenariat pour valoriser les sables de dragage. Une étude réalisée pour le compte du Ministère (non disponible à la publication) évoque des besoins potentiels en matériaux granulaires pour effectuer des recharges de plage de plus de 800 000 m³, d'ici les 10 prochaines années, sur les sites de la Dune du Nord et de La Martinique.

Ainsi, certains éléments de l'étude d'impact ont retenu notre attention lors de l'analyse :

Section 1.2 « Consultation » : cette section est incomplète, car elle ne fait pas état des consultations et des comités mis en place lors des programmes de dragage précédents.

Section 1.4 « Analyse des solutions permettant de répondre à la problématique » : cette section est incomplète, puisqu'elle ne présente pas en détails les critères de décision de l'analyse comparative ayant servi à sélectionner la solution retenue. L'analyse comparative devrait contenir une estimation des coûts pour chacune des solutions. Elle devrait également être fondée sur des critères qui tiennent compte des grands principes de la Loi sur le Développement durable, notamment : « efficacité économique », « prévention », « production et consommation responsables », « pollueur-payeur » et « internalisation des coûts ».

...2

Section 3.3 : L'étude devrait contenir les volumes estimés de matériel dragué en faisant la distinction entre les sédiments fins et grossiers, et indiquer le volume minimal à garder afin de recouvrir les sédiments fins dans le but de connaître les volumes disponibles pour effectuer des recharges de plage.

Section 5.5 : Le plan d'urgence est incomplet advenant une problématique majeure d'accident ou de déversement.

En conclusion, le Ministère juge que l'étude n'est pas recevable, car Mines Seleine devrait prioriser la revalorisation des sables de dragage plutôt que d'opter pour l'immersion au large. Une participation active de Mines Seleine dans un partenariat avec le Ministère serait souhaitée afin de mettre en place des mesures de protection (par l'utilisation des sables de dragage) permettant de maintenir le lien routier de la route 199 vers la mine, puisqu'il s'agit de l'accès principal pour les travailleurs.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Berger', with a horizontal line extending to the right.

Yves Berger

YB/CL/ml

c. c. M. Gérard Bédard, chef du Service des inventaires et du Plan, MTMDET

Laporte, Charles-Olivier

De: St-Laurent, Jonathan <Jonathan.St-Laurent@transports.gouv.qc.ca>
Envoyé: 7 mars 2017 15:46
À: Laporte, Charles-Olivier
Cc: Blanchard, Yves; Bédard, Gérard; Caron, Tristan; Levesque, Carol
Objet: Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines
Seleine

Bonjour M. Laporte,

Voici les commentaires du MTMDET dans le cadre du projet cité en objet :

Le MTMDET maintient son commentaire sur la section 1.4 « Analyse des solutions permettant de répondre à la problématique ». Le promoteur a bien intégré les notions du développement durable, toutefois aucune information supplémentaire n'est fournie sur l'estimation détaillée des coûts de chacune des solutions présentées.

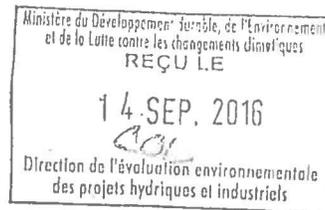
Tous les autres commentaires de notre lettre du 8 septembre 2016 ont été répondus.

Ainsi le MTMDET, désire que les coûts détaillés de chacune des solutions soient fournies par le promoteur à l'étape du BAPE, toutefois nous recommandons tout de même la recevabilité de l'étude.

Bonne journée !

Jonathan St-Laurent

Biologiste, M.Sc.
Ministère des Transports du Québec, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
Direction Bas-Saint-Laurent-Gaspésie
Îles-de-la-Madeleine
92, 2e rue Ouest bureau 101
Rimouski (Québec)
G5L 8E6
tél. (418) 727-3675 poste 2391



HC-69913

Québec, le 9 septembre 2016

Monsieur Hervé Chatagnier
Directeur
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime de
Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine (Dossier 3211-02-298)

Monsieur le Directeur,

Le Secrétariat aux affaires autochtones a pris connaissance de l'étude d'impact sur
l'environnement déposée par l'initiateur du projet cité en objet, et n'a aucun
commentaire à formuler concernant sa recevabilité.

Par ailleurs, nous souhaitons rappeler que l'obligation de consulter et d'accommoder les
Autochtones incombe à la Couronne et non aux tiers. Ce n'est qu'après l'analyse menée
par votre ministère, le cas échéant, qu'il sera possible d'évaluer si, conformément au
Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones, une telle
obligation existe dans ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur par intérim,

Olivier Bourdages Sylvain



DESTINATAIRE : M. Hervé Chatagnier, directeur
Direction générale de l'évaluation
environnementale et stratégique
Direction de l'évaluation
environnementale des projets hydriques et industriels

DATE : Le 16 mars 2017

OBJET : **Deuxième avis relatif à la recevabilité de l'étude d'impact du
« Programme décennal de dragage et d'entretien du chenal
maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-
Madeleine » — Volet espèces exotiques envahissantes**

N^{os} DOSSIERS : SCW 1019630; V/R 3211-02-298; N/R 5145-04-18 [260]

Cet avis fait suite à l'analyse des réponses aux questions et commentaires déposées en février 2017 par la firme GHD Consultants pour le compte de Mines Seleine, portant sur le projet susmentionné. Les commentaires de la Direction de l'expertise en biodiversité (DEB) traitent de la prévention de l'introduction et de la propagation d'espèces exotiques envahissantes (EEE) dans le cadre du projet.

La DEB réitère sa position de septembre 2016 à l'effet que l'étude d'impact est recevable. De plus, l'engagement pris par l'initiateur de nettoyer la machinerie qui sera utilisée pour le dragage avant son arrivée sur les sites des travaux projetés rend le projet acceptable à l'égard de la prévention de l'introduction de EEE.

Pour toute information additionnelle, je vous invite à communiquer avec M^{me} Isabelle Simard au 418-521-3907, poste 4417 ou à l'adresse courriel suivante : isabelle.simard@mddelcc.gouv.qc.ca.

LC/IS/se

Line Couillard, chef d'équipe
Espèces et Communautés naturelles

DESTINATAIRE : M. Hervé Chatagnier, directeur
Direction générale de l'évaluation
environnementale et stratégique
Direction de l'évaluation
environnementale des projets hydriques et industriels

DATE : Le 29 septembre 2016

OBJET : **Avis relatif à la recevabilité de l'étude d'impact du
« Programme décennal de dragage et d'entretien du chenal
maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-
Madeleine » — Volet espèces exotiques envahissantes**

N^{OS} DOSSIERS : SCW 1019630; V/R 3211-02-298; N/R 5145-04-18 [260]

Cet avis concerne la recevabilité de l'étude d'impact sur l'environnement déposée par la firme GHD Consultants en juin 2016 pour le compte de Mines Seleine, portant sur le projet cité en objet. Les commentaires de la Direction de l'expertise en biodiversité (DEB) traitent de la prévention de l'introduction et de la propagation d'espèces exotiques envahissantes (EEE) dans le cadre du projet.

La DEB considère l'étude d'impact recevable. Toutefois, afin de prévenir l'introduction et la propagation de EEE sur le territoire à l'étude, le promoteur devra s'engager à nettoyer la machinerie qui sera utilisée pour le dragage afin qu'elle soit dépourvue de boue, d'animaux ou de fragments de plantes qui pourraient contribuer à l'introduction ou à la propagation de EEE. Le nettoyage devra être fait avant l'arrivée de la machinerie sur les sites des travaux.

Pour toute information additionnelle, je vous invite à communiquer avec M^{me} Isabelle Simard au 418-521-3907, poste 4417 ou à l'adresse courriel suivante : isabelle.simard@mddelcc.gouv.qc.ca.

LC/IS/se



Line Couillard, chef d'équipe
Espèces et Communautés naturelles



Note

DESTINATAIRE : M. Hervé Chatagnier, directeur
Direction générale de l'évaluation
environnementale et stratégique
Direction de l'évaluation
environnementale des projets hydriques et industriels

DATE : Le 27 septembre 2016

OBJET : **Avis relatif à la recevabilité et à l'acceptabilité de l'étude
d'impact du projet du « Programme décennal de dragage
d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-
Entrée, Îles-de-la-Madeleine » — Volet milieux humides**

N^{os} DOSSIERS : SCW 1019630; V/R 3211-02-298; N/R 5145-04-18 [260]

La présente donne suite à votre demande du 25 juillet 2016 sur la recevabilité de l'étude d'impact du projet susmentionné. Vous trouverez ci-dessous les commentaires de la Direction de l'expertise en biodiversité (DEB) qui portent uniquement sur le volet milieux humides.

Considérant les informations fournies dans le document de l'Étude d'impact et l'absence d'impact significatif sur les milieux humides et la végétation aquatique, la DEB considère l'étude d'impact du projet recevable et acceptable. Elle n'aura donc plus à être consultée dans le cadre de ce projet pour la question des milieux humides.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à communiquer avec M^{me} Chantal Bouchard au 418 521-3907, poste 4432.

MJ/CB/se

Martin Joly, chef d'équipe
Aménagement durable et Conventions

DESTINATAIRE : M. Hervé Chatagnier, directeur
Direction générale de l'évaluation
environnementale et stratégique
Direction de l'évaluation
environnementale des projets hydriques et industriels

DATE : Le 20 septembre 2016

OBJET : **Avis relatif à la recevabilité de l'étude d'impact du
« Programme décennal de dragage d'entretien du chenal
maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-
Madeleine » – Volet espèces floristiques menacées ou
vulnérables**

N^{os} DOSSIERS : SCW 1019630; V/R 3211-02-298; N/R 5145-04-18 [260]

La présente donne suite à votre demande d'avis du 25 juillet 2016 sur la recevabilité de l'étude d'impact du projet susmentionné déposée en juin 2016 par le consultant « GHD Consultants Ltée » et transmise par l'initiateur du projet « Mines Seleine ». Les commentaires de la Direction de l'expertise en biodiversité (DEB) portent sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (EFMVS).

Ce projet vise à effectuer le dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine et à entreposer les sédiments dans un site de dépôt aquatique, en mer et dans un banc d'emprunt terrestre. Sur la base de l'information consignée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ, 2015), l'étude rapporte la mention de cinq EFMVS dont le corème de Conrad et l'udsonie tomenteuse qui colonisent des milieux sablonneux. Les inventaires réalisés sur les dunes du banc d'emprunt rapportent qu'il s'agit d'un milieu perturbé par les activités anthropiques et aucune EFMVS n'a été observée. Par conséquent, l'initiateur n'appréhende pas d'impact pour cette composante.

À la suite de la consultation des inventaires et de l'annexe photographique (annexe E), la DEB corrobore l'analyse présentée par l'initiateur et considère l'étude d'impact

...2

recevable et le projet acceptable eu égard aux EFMVS. Ainsi, vous n'avez plus à nous considérer lors des étapes ultérieures de consultation.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à communiquer avec M^{me} Nancy Hébert au 418 521-3907, poste 4416.

LC/NH/se



Line Couillard, chef d'équipe
Espèces et Communautés naturelles

NOTE

DESTINATAIRE : Monsieur Hervé Chatagnier, directeur
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels

DATE : Le 23 septembre 2016

OBJET : **Avis technique – Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, îles-de-la-Madeleine**

N/Dossier : 3211-02-298

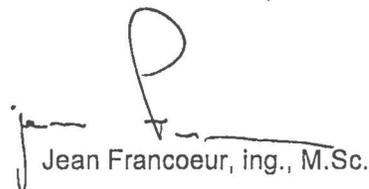
La présente note donne suite à la demande de votre direction datée du 25^e juillet dernier concernant le sujet mentionné en titre, plus spécifiquement pour connaître l'avis de la Direction de l'expertise hydrique (DEH) quant à la recevabilité de ce projet.

À la suite de l'analyse du document de l'étude d'impact sur l'environnement déposé le 14 juin 2016 par GHD Consultants Ltée accompagnant cette demande, les ingénieurs et professionnels du Service de l'hydrologie et de l'hydraulique (SHH) m'avisent que les éléments de l'étude d'impact requis par la directive ont été traités de façon satisfaisante et valable en égard à leurs champs de compétence.

Veillez prendre note que les enjeux hydrodynamiques et sédimentologiques ont, au préalable, été discutés avec le chargé de projet de votre Direction. À cet effet, nous recommandons que la gestion du matériel dragué soit davantage orientée vers une activité de recharge de plage pour contrer l'érosion plutôt qu'une immersion en mer au site de dépôt E.

N'hésitez pas à communiquer avec monsieur François Godin, ing. au 418 521-3993, poste 7309 pour tout renseignement supplémentaire que vous jugerez opportun.

Le chef de service par intérim,


Jean Francoeur, ing., M.Sc.

JF/FG

DESTINATAIRE : M. Hervé Chatagnier, directeur
Direction de l'évaluation environnementale des projets
hydriques et industriels

DATE : Le 5 octobre 2016

OBJET : **Programme décennal de dragage et d'entretien du
chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée,
Îles-de-la-Madeleine
Dossier 3211-02-298**

La présente fait suite à votre demande d'avis du 25 juillet 2016 relativement à l'acceptabilité de l'étude d'impact du programme susmentionné. L'analyse porte strictement sur le volet « aires protégées ».

L'étude d'impact sur l'environnement décrit de manière satisfaisante les aires protégées de l'archipel madelinien. Toutes les aires protégées se trouvent en dehors du chenal de Grande-Entrée où les travaux de dragage sont prévus. **L'étude d'impact est donc recevable pour la Direction des aires protégées.**

Ceci étant, l'étude d'impact ne fait aucune mention des possibles impacts du projet de dragage du chenal de la Grande-Entrée sur les aires protégées riveraines du milieu récepteur et, le cas échéant, de leur importance, des éventuelles mesures de suivi environnemental et des mesures d'atténuation qui pourraient être mises en œuvre.

Conclusion

La Direction des aires protégées demande au promoteur d'évaluer les possibles impacts des travaux de dragage sur les aires protégées, notamment au tableau 9 situé en annexe.

La directrice,



Agathe Cimon

AC/RB/hm

c. c. M. Charles-Olivier Laporte, direction de l'évaluation environnementale des
projets hydriques et industriels

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Note

DESTINATAIRE : Monsieur Hervé Chatagnier, directeur *112-6953*
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques
et industriels

DATE : Le 25 août 2016

OBJET : Avis de recevabilité – Programme décennal de dragage
d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-
Entrée, Les Îles-de-la-Madeleine
V/Réf. : 3211-02-298
N/Réf. : 3211-11-01-0000804
401384688

À la suite de votre demande du 25 juillet 2016, reçue le 2 août 2016, nous avons pris connaissance des documents relatifs à une demande de recevabilité de l'étude d'impact pour le programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Les Îles-de-la-Madeleine.

Vous trouverez ci-joint l'avis de M^{me} Catherine Bernier, biologiste, concernant le projet cité en objet.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Bernier au 418 763-3301, poste 233.

Le directeur régional par intérim,

Marco Bossé

MB/CB/vo

p. j. 1

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

DESTINATAIRE : Monsieur Marco Bossé, directeur régional par intérim
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du
Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

EXPÉDITRICE : Madame Catherine Bernier, biologiste
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du
Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

DATE : Le 25 août 2016

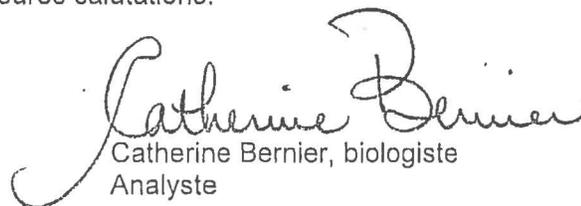
OBJET : **Avis – Recevabilité de l'étude d'impact**
Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime
de Mines Seleine à Grande-Entrée, Les Îles-de-la-Madeleine
V/Réf. : 3211-02-298
N/Réf. : 3211-11-01-0000804
401384692

À la suite de la demande de M. Hervé Chatagnier, directeur de la Direction des évaluations environnementales des projets hydriques et industriels, le 25 juillet 2016 et reçue le 2 août 2016, nous vous présentons nos commentaires sur le document intitulé *Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine – Dossier n° 3211-02-298 – Rapport principal – 14 Juin 2016 – GHD.*

Ainsi, à la suite de l'analyse du document susmentionné, nous n'avons aucun commentaire additionnel portant sur la recevabilité de l'étude d'impact sur l'environnement. Au meilleur de notre connaissance, tous les renseignements demandés ont été traités de façon satisfaisante et valable dans ce document.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

CB/vo


Catherine Bernier, biologiste
Analyste

Adresse bureau de Sainte-Anne-des-Monts
124, 1^{re} Avenue Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1C5
Téléphone : 418 763-3301, poste 233
Télécopieur : 418 763-7810
Courriel : catherine.bernier@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Adresse bureau de Rimouski
212, avenue Beizlle
Rimouski (Québec) G5L 3C3
Téléphone : 418 727-3511
Télécopieur : 418 727-3849
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca



Le 14 mars 2017

Par courriel seulement

Votre réf. / Your ref.
3211-02-298

Monsieur Hervé Chatagnier
Direction des évaluations environnementales
Ministère du Développement durable, de
l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Notre réf. / Our ref.
9520-001-35-054

**Objet : Recevabilité de l'étude d'impact – Réponses aux questions et commentaires
de la DÉE – Programme décennal de dragage d'entretien du chenal
maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine**

Monsieur,

La présente fait suite à votre correspondance du 20 février dernier demandant l'avis de Pêches et Océans Canada (MPO) concernant la recevabilité de l'étude d'impact suite aux réponses aux questions et commentaires concernant le projet cité en objet. Nous avons examiné la documentation additionnelle fournie au regard de nos champs de compétence, soit l'évaluation des impacts sur le poisson et son habitat. L'analyse est basée sur le document suivant :

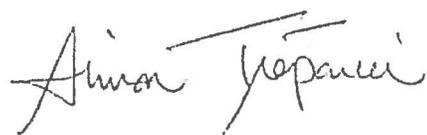
- GHD. 15 février 2017. Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du MDDELCC, Addenda. Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine. N/Réf. Y060592-20 (9). 21 pages + annexes.

Suite à la lecture des précisions fournies par le promoteur, nous considérons que les éléments ont été traités de façon satisfaisante en ce qui a trait au poisson et à son habitat. Nous considérons l'étude d'impact comme étant recevable.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous en vous adressant à madame Sophie Boudreau au 418-775-0713 ou à l'adresse courriel Sophie.Boudreau@dfo-mpo.gc.ca.

.../2

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Simon Yopaucci". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke above the first part of the name.

pour

Jean-Yves Savaria
Gestionnaire, Division de la protection des pêches - Examens réglementaires

c. c. Charles-Olivier Laporte, chargé de projet, MDDELCC



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Gestion des écosystèmes
Région du Québec

Ecosystems Management
Quebec Region

Classif. sécurité / Security

Le 31 août 2016

Par courriel seulement

Votre réf. / Your ref.
3211-02-298

Notre réf. / Our ref.
9520-001-35-054

Monsieur Hervé Chatagnier
Direction des évaluations environnementales
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Avis de recevabilité – Demande d'avis expert, étude d'impact, programme
décennal de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine,
Grande-Entrée.**

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'avis du 25 juillet dernier demandant l'avis de Pêches et Océans Canada (MPO) sur la recevabilité de l'étude d'impact concernant le projet cité en objet. Nous avons examiné la documentation fournie au regard de nos champs de compétence, soit l'évaluation des impacts sur le poisson et son habitat.

L'analyse est basée sur le document suivant :

- GHD Consultants Ltée. Juin 2106. Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine. Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Rapport principal. 199 et annexes.

Suite à la lecture de ce document, nous considérons que certains éléments n'ont pas été traités de façon satisfaisante en ce qui a trait aux impacts du projet sur le poisson et son habitat. Vous trouverez, en pièce jointe, les éléments que le promoteur devra détailler davantage afin que l'ampleur des impacts du projet sur le poisson et son habitat puisse être déterminée. Ainsi, des informations additionnelles seront nécessaires afin que nous puissions considérer l'étude d'impact complète.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous en vous adressant à Sophie Boudreau au 418-775-0713 ou à l'adresse courriel Sophie.Boudreau@dfo-mpo.gc.ca.

.../2

Canada

850, route de la Mer, Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4
Tél.: 418-775-0726, téléc.: 418-775-0658, Courriel : Jean-Yves.Savarria@dfo-mpo.gc.ca

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Savaria', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Yves Savaria
Gestionnaire, Division de la protection des pêches - Examens réglementaires

p. j. Questions et commentaires – Pêches et Océans Canada

c. c. Monsieur Charles-Olivier Laporte, MDDELCC

**QUESTIONS ET COMMENTAIRES
PÊCHES ET OCÉANS CANADA**

Projet : Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Selcine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine.

Description du projet et des variantes de réalisation

Q&C 1. À la page 104 de l'étude d'impact (GHD 2016), le site de dépôt E est décrit. À la page 129, le site de dépôt E est identifié comme une des options retenues pour la gestion des sédiments. La description du site de dépôt E mentionne que la capacité maximale du site correspond à 6 329 813 m³ de sédiments dragués, disposés sous la forme d'une pyramide tronquée avec une base carrée d'environ 1 600 m par 1 600 m, une pente de 1 par 90 et une hauteur maximale de 4 m. De 15 à 20% de la capacité du site serait nécessaire pour le programme de dragage 2018-2028.

- Afin d'être en mesure d'évaluer les impacts sur le poisson et son habitat, la superficie empiétée sur le fond marin par le dépôt de sédiments au site de dépôt E lors des activités d'immersion du programme décennal devra être précisée. Le chevauchement de dépôts précédents et la nouvelle superficie empiétée devront être identifiés.

Analyse des impacts du projet et compensation des impacts résiduels

Q&C 2. Aux pages 172 et 173 de l'étude d'impact (GHD 2016), le consultant fait une description de l'habitat de réserve du ruisseau de la Butte du Lac et propose d'utiliser les crédits restant dans cet habitat de réserve pour compenser les travaux du programme décennal de dragage.

- Une justification de la suffisance de la compensation devrait être présentée afin de déterminer si l'habitat de réserve permet de contrebalancer les impacts sur le poisson et son habitat des travaux du programme décennal. Une comparaison des pertes et des gains en termes de productivité des pêches devra y être détaillée.

Laporte, Charles-Olivier

De: Petit, Martin <martin.petit@tc.gc.ca>
Envoyé: 16 août 2016 11:17
À: Laporte, Charles-Olivier
Objet: Programme décennal de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine à Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine (Dossier 3211-02-298)

Bonjour M. Laporte,

En réponse à votre demande du 25 juillet 2016, voici un complément d'information concernant la navigation.

En vertu de l'article 5 de la *Loi sur la protection de la navigation* (LPN), le propriétaire de l'ouvrage qui souhaite construire, mettre en place, modifier, réparer, reconstruire, enlever ou déclasser un ouvrage dans des **eaux navigables mentionnées à l'annexe de la Loi** ou sur, sous, au-dessus ou à travers celles-ci doit en donner un avis à Transports Canada avant de débiter les travaux: <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-22/>
L'analyse du projet ne pourra débiter qu'à la réception d'une demande d'avis d'ouvrage formelle et complète. Cette demande doit être faite par le propriétaire de l'ouvrage à ppnque-nppque@tc.gc.ca.

Pour les **cours d'eau non mentionnés à l'annexe de la Loi**, le droit du public à la navigation est protégé dans toutes les eaux navigables en vertu de la *common law*, que l'eau navigable soit répertoriée ou non. Il est à noter que certains ouvrages se trouvant dans des eaux navigables non répertoriées sont visés par la LPN, tels que les ouvrages ayant été assujettis au régime de l'ancienne loi (*Loi sur la protection des eaux navigables- LPEN*). De plus, tout projet prévoyant l'assèchement et/ou rejet de dépôt dans un cours d'eau est soumis aux articles 21 à 24 de la LPN et ce, indépendamment du cours d'eau touché. Les intervenants concernés peuvent communiquer avec Transports Canada pour savoir si l'ouvrage en question est visé par la LPN.

Si l'ouvrage susceptible de gêner la navigation n'est pas visé par la LPN, les intervenants sont invités à obtenir un avis juridique concernant la protection du droit du public à la navigation accordée en vertu de la *common law*.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site de Transports Canada : www.tc.gc.ca/fra/programmes-632.html.

Sincères salutations.

Martin Petit, M. Env.
Agent de l'environnement/ Environmental Officer
Affaires environnementales/ Environmental Affairs
Transports Canada/ Transport Canada
401-1550 av d'Estimauville, 5e étage
Québec (Québec) G1J 0C8
Téléphone/ Telephone: (418) 648-5113
Télécopieur/ Facsimile : (418) 648-7980
martin.petit@tc.gc.ca.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement ! Do you really need to print this email ? Think environment !